

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P.1044 KIGALI

Kigali, le 12 AVR. 1985

N° 1312/15.00

*[Signature]*

DGJ



DEF/DF/ p.c.

Pour information

*[Signature]* 2/98

*[Signature]*  
24/4/1985  
7/5Hr

Monsieur le Directeur du Centre  
de Formation des Travailleurs  
Qualifiés  
Paroisse SAVE  
DUTARE

Monsieur le Directeur,

Dans sa mission de former et d'encadrer la Jeunesse Rwandaise, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif éprouve des besoins en personnel qualifié pour dispenser les cours techniques dans les Centres de Formation des Jeunes.

Nous estimons que par une bonne formation et un meilleur encadrement des Jeunes leur production sera d'autant plus améliorée.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous demander de nous proposer des candidats ressortissants de votre Etablissement qui seraient recrutés pour donner des cours de menuiserie et de maçonnerie à nos élèves des Centres de Formation des Jeunes.

Pour l'exercice budgétaire 1985, nous disposons respectivement de 8 et 10 postes de maçons ou de menuisiers à pourvoir.

Il va sans dire que votre choix se portera aux meilleurs éléments.

Je vous en remercie d'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

C.P.I.81

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire.-KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle  
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

*[Signature]*  
Maire DEK